

Nous ne sommes pas un syndicat, mais...

Ces derniers mois notre association s'est invitée dans deux débats importants concernant les conditions de travail des praticiens de l'art infirmier : le nouveau modèle salarial de l'IF-IC et les pensions. Pourtant notre association n'est pas un syndicat et n'a donc pas vocation à s'immiscer dans ce genre de débat... mais parfois, faute d'avoir l'impression que nos membres soient correctement défendus par ceux qui siègent dans les organes de concertation du SPF Emploi, il est de notre devoir de réagir. En outre, ces débats impactent potentiellement la profession dans son ensemble, son attractivité et la qualité des soins donc du système de santé.

Pour ce qui est du fond de ces dossiers, vous trouverez juste après cet éditorial, sous la forme d'un courrier, ce que nous pensons, en front commun avec la FNIB et les Directions infirmières des hôpitaux francophones, du nouveau système de barèmes IF-IC. Mais abordons d'abord le cas des pensions...

Nous nous sommes réjouis dans les médias qu'infirmiers et aides-soignants se trouvent dans la liste provisoire des métiers pénibles qui circule actuellement.

En effet, une étude réalisée par le SPF santé publique en 2014, mais sur les données du personnel infirmier collectées en 2009, montrait que seulement 8% des infirmières arrivaient à faire une carrière complète. Il est donc indispensable de continuer à

prendre en considération la pénibilité de ce travail pour la pension.

Par contre la liste qui circule actuellement évoque uniquement les infirmières "des hôpitaux, centres de soins et autres institutions reconnus par les pouvoirs publics". Il nous semble que ça n'inclut pas certaines infirmières... Une infirmière qui travaille en prison ou à domicile, c'est tout aussi pénible que dans un hôpital ou une maison de repos. Il faut toutes les inclure !

Il persiste aussi une autre inquiétude chez nos membres, à propos des aménagements de fin de carrière. En effet, depuis 2001 les infirmières de plus de 45 ans reçoivent des jours de congés en plus pour pouvoir mieux récupérer de la fatigue physique et mentale du travail. On évoque qu'avec la réforme des pensions ce régime de faveur pourrait disparaître, être modifié ou être retardé (par exemple commencer à bénéficier de ces jours à un âge plus avancé)... Ce n'est pas possible. Ces dispositions de fin de carrière représentent un besoin réel pour les personnes de terrain travaillant encore après 45 ans ! Il semblerait également qu'il y ait encore une discussion sur le caractère de pénibilité mentale des professions. Pour ce qui est des professions infirmière et aide-soignant, c'est très clair. Être confronté tous les jours à la souffrance des autres, la douleur, la déchéance puis la mort c'est très pénible mentalement. Les infirmiers



font partie des 2 ou 3 professions qui subissent le plus de burnout dans notre pays, n'est pas un signe suffisant de charge émotionnelle ?

Pour terminer et faire le lien entre le sujet « pension » et celui de la « pénibilité du travail », même si ça peut paraître un autre débat, il faut savoir que dans notre pays il y a 2 niveaux de formation pour devenir infirmier. Plusieurs études démontrent que les infirmières de niveau bachelier présentent moins de burnout que celles du niveau brevet. Attendu que les infirmières issues de ces deux niveaux de formation réalisent légalement le même travail, une conclusion s'impose : le niveau bachelier, par les compétences qu'il permet de développer, amène à une carrière plus épanouissante et donc plus longue, sans parler de l'effet très négatif d'un burnout sur la qualité des soins. Or les autorités fédérales font tout actuellement pour décourager les jeunes de suivre cette filière de bachelier, ce qui est un non-sens si on veut avoir des infirmières qui travaillent plus longtemps. Le Dr Baquelaine ferait bien d'en toucher un mot à sa consœur la Dr Maggie De Block...

Lorsque nous utilisons ce genre d'argument (l'impact de la formation sur le burnout ou sur la qualité des soins) les syndicats nous reprochent de vouloir mélanger différents débats. Ce n'est pas nous qui mélangeons tout, c'est la réalité de notre profession qui est complexe et où de nombreux paramètres qui sont liés provoquent la situation d'aujourd'hui. Ne serait-il pas plus simple que d'un côté les syndicats se prononcent uniquement sur les conditions de travail et que d'un autre côté les associations professionnelles se prononcent uniquement sur le dévelop-

pement de la profession ? Car actuellement, les syndicats interviennent systématiquement sur les deux tableaux (au SPF Emploi pour les conditions de travail et au SPF Santé Publique pour le développement professionnel) alors que les associations professionnelles sont cantonnées au SPF Santé Publique. De plus, le positionnement des syndicats au SPF Santé Publique est quasi systématiquement de bloquer les propositions de développements professionnels proposés par les associations professionnelles (comme par exemple leur opposition aux travaux concernant le rehaussement de la formation infirmière et la création d'un meilleur aide-soignant, l'assistant de soins).

Dans une telle configuration, et vu que les deux aspects sont forcément liés pour expliquer la situation sur le terrain, il ne faut pas s'étonner que des associations comme la nôtre doivent de temps en temps s'immiscer ou s'inviter de force dans le débat sur les conditions de travail. Nous ajoutons que nous ne sommes pas opposés aux mesures proposées par les syndicats lorsque celles-ci améliorent les conditions de travail de tous ou partie des membres de la profession, pour autant que ces mesures ne desservent pas la profession dans son ensemble et n'impactent pas négativement la qualité du service que celle-ci rend à la population. Et nous sommes demandeurs que s'installe un dialogue permanent entre associations et syndicats afin de ne pas reproduire ce qui se passe actuellement où chacun met des bâtons dans les roues des ambitions des autres... La profession infirmière a besoin d'une plus grande intelligence unifiée.

Le Comité de rédaction.